

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 2 Février 2017

L'an deux mil dix-sept, le deux FEVRIER à vingt heures, le Conseil Municipal de LA REORTHE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Claude AUVINET.

Date de convocation : 27 Janvier 2017

PRÉSENTS : AUVINET Jean Claude, GROLLEAU Magalie, FORTIN Christophe, BENIT Julien, BRIENS Guillaume, COULAIS Jérôme, GAUTRON Julien, MAUME Simone, PUAUD Hélène, RENOUE Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse

EXCUSÉS : PROUX Manuel, DASSOT Maryline

Secrétaire de séance : Christophe FORTIN

Nombre de conseillers : En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Au cours de sa séance du 2 Février 2017, le Conseil Municipal :

- a désigné comme Secrétaire de séance Monsieur Christophe FORTIN,
- a approuvé les comptes rendus des réunions du 15 Décembre 2016 et du 5 Janvier 2017,

01 Extension et mise aux normes des vestiaires du Stade – Travaux d'accessibilité aux abords de la Mairie, de la salle municipale et du cimetière : Demande de subventions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- a décidé la réalisation des travaux d'extension et de mise aux normes des vestiaires du Stade (budget prévisionnel HT : 204 500 €),
- a décidé la réalisation des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite aux abords de la Mairie, de la salle municipale et du cimetière,
- a approuvé le plan de financement tel qu'exposé dans la délibération,
- a sollicité les subventions au titre :
 - ✓ de la dotation de soutien à l'investissement local auprès de l'Etat,
 - ✓ du Fonds d'aide au football amateur auprès de la FFA,
 - ✓ de la mise en accessibilité auprès du CNDS,
 - ✓ de la réserve parlementaire.

02 Garderie périscolaire et TAP – installation transitoire de modulaires à côté du restaurant scolaire pour la rentrée 2017/2018 : Demande de DETR 2017 auprès de l'Etat

Considérant le coût trop important de cette installation, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- a décidé de ne pas donner suite à l'installation transitoire de modulaires pour pouvoir accueillir la garderie périscolaire et les TAP à la nouvelle rentrée scolaire 2017/2018,
- a décidé de mener une réflexion sur le projet de construction d'une nouvelle école,
- a autorisé Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour faire avancer ce dossier.

03 Demandes de subventions des associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'attribuer les subventions suivantes et de les inscrire au Budget Primitif 2017 :

- ✓ **Article 657362 – Subvention de fonctionnement au CCAS :**
 - **Au CCAS de la commune** **1 750.00 €**
- ✓ **Article 6574 – Subventions aux Associations :**
 - **Foyer des jeunes de la Commune** **500.00 €**
 - **Association « Le souvenir Vendéen de Clemenceau »** **50.00 €**
 - **OCE Vendée (Subvention achat de livres)** **200.00 €**
 - **OGEC Ecole Privée Jeanne d'Arc (voyage pédagogique)** **500.00 €**

04 Participation du Club de Foot aux dépenses d'eau du Stade

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a :

- Accepté le remboursement de l'abonnement du compteur électrique par la Commune pour l'année 2016, à hauteur de 218.07 € TTC, à l'association FCPRJ,
- Fixé la participation de l'Association FCPRJ à la consommation d'eau du Stade pour l'année 2016 à hauteur de 50 %, soit 624.88 €,
- Autorisé Monsieur le Maire à émettre un titre de recettes de 406.81 € à l'encontre du Club de Football, le FCPRJ, correspondant à la participation aux dépenses d'eau diminuée de la prise en charge financière par la Commune de l'abonnement électrique du Stade, pour l'année 2016.

05 Désignation des conseillers municipaux pour siéger au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a proposé Monsieur Jean-Claude AUVINET, Maire de la Réorthe, et Monsieur Christophe FORTIN, Adjoint au Maire, pour figurer sur la liste des personnes pour la constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).

Fait à la Réorthe, le 9 Février 2017

Le Maire, **Jean-Claude AUVINET**

The image shows a blue ink signature of Jean-Claude Auvinet written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LA RÉORTHE' at the top and '(Vendée)' at the bottom, with a central emblem.